



# Rapport financier 2024

# Rapport financier

## relatif à l'exercice clos le 31/12/2024 et portant sur l'année civile 2024



© Marion Pouliquen

# Sommaire

<b>1. Des évolutions significatives</b>	<b>4</b>
<b>2. Compte de résultat 2024</b>	<b>5</b>
<b>1. Situation générale</b>	<b>5</b>
1-1. Répartition des charges d'exploitation	5
1-2. Répartition des produits d'exploitation	5
<b>2. Éléments particuliers significatifs</b>	<b>6</b>
2-1. Résultat d'exploitation	6
2-2. Résultat financier	6
2-3. Résultat courant	6
2-4. Résultat exceptionnel	6
<b>3. Résultat de l'exercice</b>	<b>6</b>
<b>4. Autres éléments</b>	<b>6</b>
4-1. Relations avec les structures membres ou associées de la Fédération	6
4-2. Subventions et mécénat	7
4-3. Bénévolat	9
<b>3. Bilan</b>	<b>9</b>
<b>1. Situation générale</b>	<b>9</b>
<b>2. Éléments particuliers</b>	<b>9</b>
2-1. À l'actif	9
2-1-1. Actif immobilisé	9
2-1-2. Actif circulant	9
2-1. Au passif	9
2-2-1. Provisions	9
2-2-2. Fonds dédiés	9
2-2-3. Dettes	10
<b>4. Cotisations statutaires 2025-2026</b>	<b>10</b>
<b>5. Comptes annuels</b>	<b>12</b>
<b>1. Bilan Actif</b>	<b>12</b>
<b>2. Bilan Passif</b>	<b>13</b>
<b>3. Compte de résultat</b>	<b>14</b>

# Rapport financier portant sur l'exercice civil 2024

Le compte de résultat et le bilan de la Fédération relatifs à l'exercice civil 2024 sont présentés à la fin de ce rapport. Il convient de préciser, en introduction de ce rapport, les faits saillants intervenus en 2024 dans l'activité de notre Fédération, et qui expliquent les évolutions des volumes financiers traités dans le cadre de notre compte de résultat et l'évolution de notre situation de bilan.

## 1. DES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES

---

**En 2024, notre Fédération gère 16 Centres Paris Anim' et reprend la gestion jusqu'au 31/08/2025 de 3 Centres Paris Anim' (Simon Le Franc, Goscinny et Oudiné) par la décision du tribunal de Bobigny du 19 décembre 2024. Cette décision fait suite à la liquidation judiciaire de la fédération régionale des MJC.**

Le périmètre des marchés et Délégations de Service Public (DSP) portant sur la gestion des équipements Jeunesse de la Ville de Paris a connu les évolutions suivantes :

► **DSP des Centres Paris Anim' du 9<sup>e</sup> arrondissement**

L'année 2024 est la première année de gestion des Centres Paris Anim' du 9<sup>e</sup> arrondissement pour une durée de 5 ans, dans le cadre d'une nouvelle DSP – les deux Centres étaient auparavant gérés dans le cadre de deux conventions distinctes dont un marché public.

► **Marché des Centres Paris Anim' du 13<sup>e</sup> arrondissement**

La fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement s'est à nouveau portée candidate pour le renouvellement des Centres Paris Anim' dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, qui ne seront plus gérés au sein d'une DSP unique mais en marché.

Ce marché est divisé en trois lots distincts et comprend :

► **5 Centres gérés depuis 2020 par notre Fédération**

► **2 Centres gérés avant le 19/12/2024 par la fédération régionale des MJC et repris ensuite par notre Fédération**

Le choix de la Ville sera connu avant la période estivale 2025, mais ce choix d'un allotissement par la Ville induit un risque évident de réduction de notre périmètre d'activités.

► **Marché des Centres Paris Anim' de Paris-Centre (Simon Le Franc et Ruth Bader Ginsburg)**

Notre Fédération s'est portée candidate pour la gestion des 2 Centres Paris Anim' de Paris-Centre, en un lot. Le choix de la Ville sera connu avant la période estivale 2025.

► **Marché portant sur les ateliers TAP de la DASCO**

La saison en cours sera la dernière année du marché conclu avec la ville de Paris pour une durée de 3 ans. Nous avons répondu à la nouvelle offre de marché pour la période 2025-2028 et en date du 11 mars 2025, la Ville de Paris a retenu notre offre.

En 2024-2025, notre Fédération assurera 135 ateliers (146 ateliers en 2023/2024) hebdomadaires durant ces nouveaux temps périscolaires du mardi et du vendredi sur Paris.

Les faits notables concernant nos autres activités :

#### ► Secteur Éducation/Culture

Dans la continuité de son engagement auprès des services de l'État, la Fédération a contractualisé plusieurs conventions dans le cadre des Cités Éducatives (18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>). Nous assumons en particulier depuis 2022 la chefferie opérationnelle de la Cité éducative du 18<sup>e</sup> arrondissement. Ces partenariats témoignent de notre forte implication au sein des quar-

tiers Politique de la Ville et de la qualité de nos relations avec l'Académie de Paris.

L'expérimentation, dans ce cadre, du programme danois de prévention du harcèlement scolaire Vivre ensemble-Fri for mobberi, a pu être prolongée par un déploiement massif à l'échelle nationale. Réalisé sous l'égide de nos services, celui-ci a eu lieu grâce au concours actif de notre Confédération et le soutien significatif d'un fonds de dotation.

## 2. COMPTE DE RÉSULTAT 2024

---

### 1. Situation générale

Le total des produits d'exploitation de notre Fédération est arrêté, pour cet exercice 2024, à la somme de 18 818 510 € soit une augmentation de 2.30 % par rapport à 2023.

Cette stabilisation des produits d'exploitation s'explique par une augmentation de la contribution usagers et une augmentation des reprises de la neutralisation du quadrimestre.

#### 1-1. Répartition des charges d'exploitation

Les charges de personnel représentent 12 185 475 € (contre 11 802 313 € en 2023), soit 64.03 % de nos charges, ce qui confirme la prépondérance des responsabilités sociales de notre Fédération. Ces charges de personnel ont augmenté par rapport à 2023, en raison de l'augmentation de la valeur du point dans la branche ECLAT.

Pour une meilleure lisibilité de nos charges de personnel, nous avons, à partir de 2023, inclus le montant annuel des taxes assises sur les salaires de l'année et réajusté le montant de 2022.

Les personnels représentent 411 salari·es pour 239 équivalents temps plein au 31/12/2024.

#### 1-2. Répartition des produits d'exploitation

La majeure partie de nos produits d'exploitation relève de notre activité propre, réalisée

notamment dans le cadre de la gestion d'équipements publics pour le compte de la Ville de Paris.

Rappelons que la forte dépendance à ce partenaire, conséquence de la structuration départementale de la Ligue de l'enseignement, et prenant en compte la spécificité de notre « ville – département », constitue un des facteurs de risque récurrent pour notre Fédération.

L'observation de la répartition de nos postes de charges et de recettes montre la prépondérance économique de nos activités de gestion d'équipements publics pour le compte de la Ville de Paris.

Il est évident que la part prise par ces secteurs à la mise en œuvre de notre projet ne peut être considérée à la seule appréciation financière.

**Nos secteurs « Éducation – Culture, « Vie fédérative et militante », et « Sport scolaire » sont tout aussi essentiels au projet fédéral.**

Il convient ainsi de considérer l'impact de notre secteur Éducation-Culture, et notre intervention dans le domaine du sport scolaire animé par l'USEP Paris, au regard du nombre d'usager·es accueilli·es gratuitement dans nos activités.

Ce choix de la gratuité, traduisant la volonté politique de notre Fédération d'accompagner le service public d'éducation, trouve notamment sa conséquence financière dans le fait qu'il ne produit que très peu de recettes et représente donc un pourcentage minime de notre volume financier d'activités.

Rappelons quelques chiffres essentiels de notre Rapport d'activités pour illustrer cette complexité à « traduire en euros » une activité par nature « non-marchande » :

- ▶ **31 794** enfants bénéficiaires de nos actions éducatives, dont 13 113 sur des territoires prioritaires
- ▶ **119** volontaires en Service Civique accueillis·es et accompagné·es dans notre réseau
- ▶ **72 000** enfants bénéficiant du savoir-faire de l'USEP
- ▶ **450** professionnel·les et jeunes engagé·es formé·es au principe de laïcité

## 2. Éléments particuliers significatifs

### 2-1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est en forte dégradation par rapport à 2023. Cette dégradation provient en grande partie de l'inflation importante connue ces deux dernières années et qui a pesé sur notre masse salariale. Les coûts liés à la reprise des Centres Paris Anim' de la FRMJC, et une évolution plus linéaire de nos produits ont également pesé dans cette dégradation de notre résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation est ainsi arrêté à -213 473€.

Notons que suite à un changement d'affectation de compte, la « neutralisation » que nous sommes tenu·es d'effectuer des pertes ou profits constatés sur le dernier quadrimestre de l'année civile pour obtenir une concordance entre nos comptes établis en année civile et les comptes rendus à la Ville de Paris en année scolaire passe désormais dans le compte « 706700 – CPA QP/OP FAITE EN COMMUN ».

Cette neutralisation est imposée par la nature même de nos relations conventionnelles avec la Ville de Paris : les comptes de

nos Centres Paris Anim' doivent être rendus à la Ville de Paris en année scolaire. Nous avons donc procédé à un arrêté comptable au 31/08/2024 qui a permis à notre Commissaire aux Comptes de valider les éléments financiers transmis à la Ville de Paris pour l'année scolaire 2023-2024.

### 2-2. Résultat financier

Le résultat financier correspond aux produits de nos placements de trésorerie pour 300 393 € en produits et en charges, au remboursement des intérêts de nos emprunts, pour 18 818 €.

Par rapport à 2023, il affiche un résultat très positif et s'explique par la forte hausse des taux de nos placements.

Le résultat financier est donc arrêté à + 281 575 €.

### 2-3. Résultat courant

Le résultat courant est arrêté à 68 101 €, un peu supérieur par rapport à 2023.

### 2-4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel en 2024 est arrêté à 4 147 €.

Pour obtenir le résultat net de l'exercice ci-après à partir du résultat courant, il faut :

- ▶ Rajouter le résultat exceptionnel soit 4 147 €
- ▶ Déduire les impôts payés sur nos produits financiers, soit **-33 105 €**

## 3. Résultat de l'exercice

Il correspond cette année à un excédent de 39 143 € que nous proposons à notre Assemblée Générale d'affecter au « résultat et report à nouveau de notre bilan ».

## 4. Autres éléments

### 4-1. Relations avec les structures membres ou associées de la Fédération

Ci-dessous, les aides apportées aux différentes structures concernées :

- ▶ À l'USEP Paris : 114 683 €

Cette contribution correspond au reversement d'une partie de notre part dépar-

tementale de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) conclue entre le Ministère de l'Éducation nationale et la Ligue de l'enseignement.

- ▶ À l'UFOLEP Paris : exonération de la part fédérale sur les licences
- ▶ À Rencontres culturelles : hébergement offert au sein des locaux de notre Fédération

#### Évolution 2018-2024 « hors CPO »

Intitulé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonjep*	21 264,00 €	14 214,00 €	28 428,00 €	24 861,00 €	28 427,00 €	28 427,00 €	21 321,00 €
ETAT (ministère, préfecture...)		83 500,00 €	184 950,00 €	293 996,00 €	334 266,60 €	280 279,00 €	273 600,00 €
FRDVA*	22 800,00 €	26 520,00 €	19 500,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
Ville de Paris	73 982,00 €	657 297,56 €	100 560,00 €	153 140,00 €	97 460,00 €	168 170,00 €	127 130,00 €
Financements EUROPE	193 033,00 €	30 185,80 €	39 867,00 €				
Région Ile-de-France	70 977,22 €	40 000,00 €	40 000,00 €	55 800,00 €	50 000,00 €		
ASP*	7 824,51 €						
ARS*		20 800,00 €	11 900,00 €	16 000,00 €	46 000,00 €		60 250,00 €
Sub diverses	95 700,00 €	44 900,00 €	37 850,00 €	196 579,22 €	157 252,94 €	199 352,53 €	106 918,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>485 580,73 €</b>	<b>917 417,36 €</b>	<b>463 055,00 €</b>	<b>758 376,22 €</b>	<b>731 406,54 €</b>	<b>694 228,53 €</b>	<b>607 219,35 €</b>

#### ► FONJEP/FRDVA

FONJEP : subvention en baisse

FRDVA : subvention stable

#### ► État

Légère diminution en 2024 de ce poste à la suite d'une baisse des appels à projet de l'État.

#### ► Ville de Paris

En 2019, ce poste avait beaucoup augmenté en raison de la contractualisation de la subvention pour 3 ans du projet «Cours d'écoles OASIS», intégrée comptablement en totalité sur la première année.

#### ► Financements EUROPE

Pas de nouveau projet EUROPE en 2024 au sein de notre Fédération. Les salariées du service Europe sont mises à disposition du CIDEM dans le cadre d'une convention

#### 4-2. Subventions et mécénat

##### 4-2-1. Subventions

Observons dans un premier temps les montants perçus indépendamment de la participation reçue au titre des DSP et indépendamment des montants versés par la Ligue de l'enseignement dans le cadre de notre CPO (au titre de nos activités complémentaires de l'école conventionnées avec le ministère de l'Éducation nationale).

\* **FONJEP** : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire

\* **FRDVA** : Fonds Régional de Développement de la Vie Associative

\* **ASP** : Agence de Services et de Paiement

\* **ARS** : Agence Régionale de Santé

de moyens, et affectées au pilotage du point de contact national du programme européen CERV, qui a obtenu en 2024 un co-financement du ministère des Affaires européennes.

#### ► Région Ile-de-France

À la suite d'un conflit avec l'exécutif régional (concours «Alter Ego Ratio» en 2022), nous ne percevons plus de financement de la région Ile-de-France, et nos demandes de contact ou de subventions restent sans réponse.

► **Les « subventions diverses »** regroupent des projets divers tels qu'une CPO avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le projet Bouge l'été dans le 19<sup>e</sup> arrondissement et quelques projets très localisés avec Paris Habitat.

### Évolution avec « CPO » et « Éducation nationale »

Intitulé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonjep*	21264,00€	14 214,00€	28428,00€	24861,00€	28427,00€	28427,00€	21321,00€
ETAT (ministère, préfecture...)		83 500,00€	184 950,00€	293 996,00€	334 266,60€	280 279,00€	273 600,00€
FRDVA*	22 800,00€	26 520,00€	19 500,00€	18 000,00€	18 000,00€	18 000,00€	18 000,00€
Ville de Paris	73 982,00€	657 297,56€	100 560,00€	153 140,00€	97 460,00€	168 170,00€	127 130,00€
Financements EUROPE	193 033,00€	30 185,80€	39 867,00€				
Région Ile-de-France	70 977,22€	40 000,00€	40 000,00€	55 800,00€	50 000,00€		
ASP*	7 824,51€						
ARS*		20 800,00€	11 900,00€	16 000,00€	46 000,00€		60 250,00€
EDUC NAT/ DASEN	276 298,00€	266 298,00€	256 726,00€	256 726,00€	256 726,00€	256 726,00€	258 976,00€
DMPA*							
DRIHL*							
Sub diverses	95 700,00€	44 900,00€	37 850,00€	196 579,22€	157 252,94€	199 352,53€	106 918,35€
<b>TOTAL</b>	<b>761 878,73€</b>	<b>1 183 715,36€</b>	<b>719 781,00€</b>	<b>1 015 102,22€</b>	<b>988 132,54€</b>	<b>950 954,53€</b>	<b>866 195,35€</b>

\*DMPA : Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives

\*DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

### Mécénat

Intitulé	2023	2024
CapGemini Consulting	9 962,00€	
Fonds de dotation OKOLA		150 000,00 €
Fondation du Crédit Mutuel		10 650,00 €
Fondation Engagement Médias		10 000,00 €
Fondation On Senior' Side		8 000,00 €
Fondation Esclavage et réconciliation		5 000,00 €
Un pied devant l'autre		4 000,00 €
Fonds de dotation Égal Accès		1 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 962,00 €</b>	<b>189 150,00 €</b>

Les montants enregistrés sur la ligne « éducation nationale » se répartissent comme suit :

- ▶ 229 726 € au titre de la CPO attribués à la Ligue de l'enseignement nationale puis affectés à la Fédération
- ▶ 27 000 € reçus de l'Académie de Paris au titre de la gestion, par notre Fédération, de l'atelier relais Mathis, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement

Les subventions ne « pèsent » que pour 4,79% dans notre volume d'activités.

#### 4-2-2. Mécénat

Un nouveau point apparaît sur le Rapport financier 2024, avec une forte augmentation du mécénat privé. Celui-ci a été affecté principalement au projet Fri For Mobberi, mais, dans l'avenir, ce type de financement nous permettra de compenser en partie la baisse constante des subventions publiques.

#### **4-3. Bénévolat**

En 2024, nous avons comptabilisé au titre des contributions volontaires en nature de nos bénévoles un montant de 370967 €, en hausse notable par rapport à 2023. Cette opération n'a aucun impact sur notre résultat annuel, mais nous permet de valoriser auprès de nos financeurs les actions réalisées par nos bénévoles.

On trouve dans les contributions volontaires en nature :

- ▶ Les actions des bénévoles du projet « Lire et Faire Lire » en 2024

- ▶ Les actions des élus/bénévoles de la Fédération lorsqu'ils/elles se sont impliqués, au-delà des obligations statutaires de leurs mandats respectifs, dans la participation et l'animation de séminaires de travail avec les équipes salariées, la représentation de la Fédération et des contributions diverses aux projets et actions quotidiennes.
- ▶ Les actions des bénévoles intervenant dans les Centres Paris Anim' dans le cadre de projets, et notamment des activités dites « d'insertion » en 2024.
- ▶ Le soutien en nature du fonds de dotation OKOLA pour le projet Vivre ensemble-Fri for Mobberi.

## **3. BILAN 2024**

---

### **1. Situation générale**

Examinons les éléments significatifs de notre bilan :

Notre report à nouveau, avant affectation, de notre résultat 2024, s'élève à 753 411 €. Après affectation il s'élèvera à 792 554 €. Pour appréhender la réalité du bilan de notre Fédération, il convient de mettre en parallèle comme les années précédentes :

- ▶ Notre report à nouveau après affectation du résultat : + 792 554 €
- ▶ Nos fonds de réserve : + 99 222 €
- ▶ Notre fonds associatif sans droit de reprise : + 1 547 394 €

Soit un total de fonds propres de 2 439 171 €.

### **2. Éléments particuliers**

#### **2-1. À l'Actif**

##### **2-1-1. Actif immobilisé**

La valeur d'achat de notre siège a été enregistrée en immobilisation à notre bilan.

Les autres lignes relevant de l'actif immobilisé n'appellent pas de commentaire particulier.

##### **2-1-2. Actif Circulant**

Variation de l'actif circulant d'une année sur l'autre non significative.

#### **2-2. Au Passif**

Nous avons évoqué dans le point 3-1. la situation de nos fonds propres. Nous n'avons pas d'autre remarque à formuler à ce propos.

##### **2-2-1. Provisions**

Nous adaptons nos « provisions pour risques » à la réalité du « risque social ».

##### **2-2-2. Fonds dédiés**

Depuis la mise en place du projet ERASMUS+ en 2018, nous suivons le règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable qui prévoit qu'à la clôture de l'exercice, une partie des ressources d'un projet défini non encore utilisée soit affectée dans le compte passif « fonds dédiés ». Ce fonds s'élève à 155 900 €. La contrepartie au compte de résultat se trouve au compte 689400 – Engagements à réaliser sur subvention.

### 2-2-3. Dettes

La ligne « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » correspond à l'emprunt et au concours bancaire réalisé pour l'achat de notre siège et d'un emprunt

dit « PGE », pour amortir les conséquences de la crise sanitaire.

Les autres lignes de ce chapitre suivent et reflètent l'évolution normale de notre activité et n'appellent pas de commentaire particulier.

## 4. COTISATIONS STATUTAIRES 2025-2026

Nous proposons de suivre, pour la part départementale des affiliations « association loi 1901 », le même taux d'augmentation décidé par le centre confédéral.

Suite à la forte augmentation de l'affiliation des « structures non associatives » l'année dernière, le tarif reste inchangé cette année.

Intitulé	2024/2025	Proposition 2025/2026	Augmentation en %
Associations loi de 1901	111,00 €	116,50 €	4,95 %
Associations étudiantes			
Associations juniors Associations	0,00 €	0,00 €	
Associations scolaires			
Structures non associatives	200,00 €	200,00 €	0 %

### Cartes confédérales

Pour les cartes, les tarifs n'incluent pas d'assurance suite à l'arrêt de l'APAC programmé en 2026, mais uniquement les parts confédérales et départementales.

Intitulé	2024/2025	Proposition 2025/2026	Augmentation en %
Cartes périscolaires (-16 ans)	3,80 €	2,50 €	-34,21 %
Cartes postscolaires (+16 ans)	12,40 €	8,50 €	-31,45 %

## En conclusion

Ce rapport confirme la reprise de nos activités, déjà constatée sur les exercices précédents, après la période de crise sanitaire. Il nous faut toutefois souligner le caractère insuffisant à ce jour de cette reprise, y compris s'agissant du volume des usager·es des activités courantes de nos Centres Paris Anim'. Celui-ci a été fortement impacté par la crise sanitaire et n'a pas retrouvé son niveau de 2019 en dépit de résultats encourageants.

La période dite « inflationniste » marquée par une forte hausse des prix à la consommation est un autre facteur de vigilance. On en observe les effets sur nos fournitures, comme sur les rémunérations de notre branche professionnelle : ces dernières ont en effet augmenté sensiblement du seul fait des accords de la branche. Dans ce contexte, le refus de la Ville de Paris de revoir l'indexation des dotations de nos marchés et DSP compte tenu de l'inflation, contribue à la dégradation de nos équilibres.

Par ailleurs, nous devons nous résoudre à une aggravation de la baisse tendancielle des subventions publiques, dans le contexte national de « rigueur budgétaire » dont les conséquences pèsent sur nos financements – directement et indirectement compte tenu des baisses de dotation aux collectivités locales, et à leurs implications sur les choix de la Ville. Ces choix s'étendent aux périmètres des marchés publics et constituent d'autres facteurs sérieux d'alerte sur notre modèle économique.

Ces éléments doivent nous amener à soutenir résolument les orientations de l'équipe fédérale, d'une part en matière de recherche de nouveaux financements privés, d'autre part, compte tenu de la trajectoire budgétaire constatée, dans la recherche de nouvelles économies.

Il n'est pas inutile de rappeler les autres facteurs de risques qui caractérisent notre activité :

- ▶ Notre forte dépendance à la Ville de Paris
- ▶ Notre risque social important
- ▶ Le devenir incertain des « TAP » issus de la réforme des rythmes éducatifs de 2013

### Je vous remercie :

- ▶ de bien vouloir adopter ce rapport financier
- ▶ de voter l'affectation du résultat de l'exercice au « report à nouveau » de notre bilan
- ▶ de bien vouloir voter les tarifs applicables pour l'année scolaire 2024/2025 et relatifs à nos cotisations statutaires

**Alain Dubroca**

Trésorier de la Fédération de Paris  
de la Ligue de l'enseignement



## 5. COMPTES ANNUELS

### 1. Bilan actif

Intitulé	Brut au 31/12/2024	Ammortissement et provisions au 31/12/2024	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	16 398,00 €	1 641,28 €	14 756,72 €	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 250 000 €		1 250 000,00 €	1 250 000,00 €
Constructions	3 000 000 €	975 000,00 €	2 025 000,00 €	2 100 000,00 €
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	166 214,89 €	122 48,36 €	43 733,53 €	74 323,95 €
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	571 811,50 €	506 252,18 €	65 559,32 €	64 640,81 €
Prêts	222 994,00 €		222 994,00 €	188 487,00 €
Autres immobilisations financières	150,00 €		150,00 €	150,00 €
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>5 227 568,39 €</b>	<b>1 605 374,82 €</b>	<b>3 622 193,57 €</b>	<b>3 677 601,76 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 733,18 €		4 733,18 €	5 787,18 €
Créances				
Clients et comptes rattachés	152 883,61 €	11 911,64 €	151 692,497 €	206 2410,23 €
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	57 542,45 €		57 542,45 €	78 694,18 €
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	90 961,57 €		90 961,57 €	237 455,78 €
Disponibilités	117 435,40,77 €		117 435,40,77 €	111 403,33,37 €
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	161 809,88 €		161 809,88 €	11 276,69 €
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14 105 304,46 €</b>	<b>11 911,64 €</b>	<b>14 093 392,82 €</b>	<b>135 359 57,43 €</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>19 332 872,85 €</b>	<b>16 172 86,46 €</b>	<b>17 715 586,39 €</b>	<b>17 213 559,19 €</b>

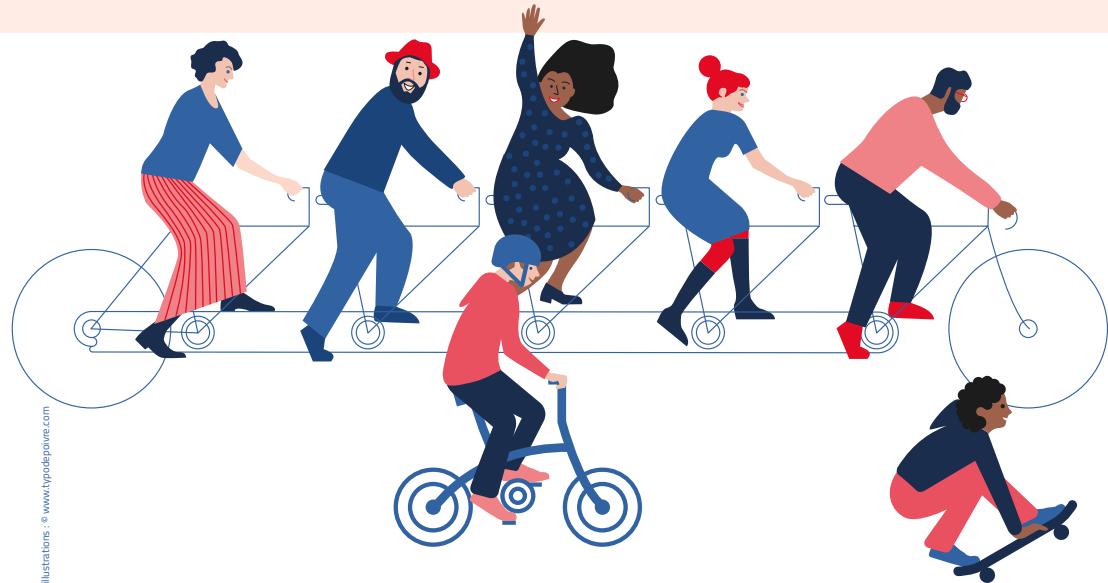
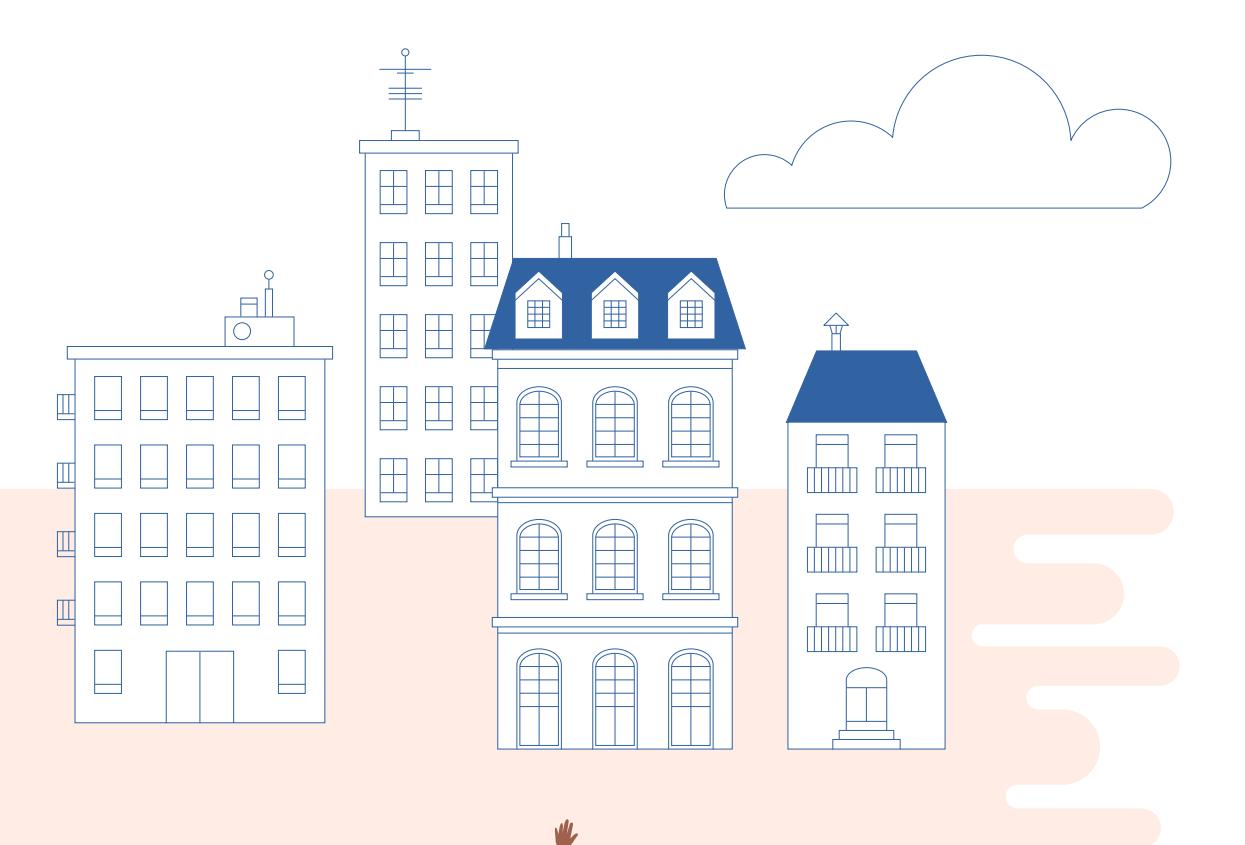
## 2. Bilan passif

Intitulé	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 547 394,27 €	1 547 394,27 €
<b>Total Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>1 547 394,27 €</b>	<b>1 547 394,27 €</b>
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Total Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Écarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	99 222,31 €	99 222,31 €
Report à nouveau	753 411,27 €	720 319,23 €
Résultat de l'exercice (excédent ou déficits)	39 143,32 €	33 092,04 €
<b>Situation Nette (sous-total)</b>	<b>2 439 171,17 €</b>	<b>2 400 027,85 €</b>
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total Fonds propres</b>	<b>2 439 171,17 €</b>	<b>2 400 027,85 €</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	165 900 €	146 322,00 €
<b>Total Fonds reportés et dédiés</b>	<b>165 900,00 €</b>	<b>146 322,00 €</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	5 505 933,57 €	5 706 277,38 €
Provisions pour charges	1 719 108,84 €	1 571 838,81 €
<b>Total Provisions</b>	<b>7 225 042,41 €</b>	<b>7 278 116,19 €</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	495 187,85 €	736 191,02 €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	487 890,28 €	687 272,39 €
Emprunts et dettes financières divers	1 877,00 €	2 652,00 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 999,00 €	68 923,11 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	920 891,79 €	757 221,13 €
Dettes fiscales et sociales	1 903 687,60 €	1 660 770,02 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 995 220,10 €	3 428 583,98 €
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	52 719,19 €	47 479,50 €
<b>Total Dettes</b>	<b>7 885 472,81 €</b>	<b>7 389 093,15 €</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>17 715 586,39 €</b>	<b>17 213 559,19 €</b>

**3. Compte de résultat**

Intitulé	2024	2023	Variations en montant	Variations %
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisation	73 875,34 €	80 353,48 €	-6 478,14 €	-8,06 %
Ventes de biens				
Ventes de prestations services	17 158 456,28 €	16 378 656,47 €	779 799,81 €	4,76 %
dont parrainages				
Subventions d'exploitation	866 195,35 €	950 954,53 €	-84 759,18 €	-8,91 %
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consomptible				
Ressources liées à la générosité du public	189 150,00 €	9962,00 €	179 188,00 €	1 798,72 %
dont les dons manuels				
dont mécénats	189 150,00 €	9962,00 €	179 188,00 €	1 798,72 %
dont legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	349 189,65 €	710 817,55 €	-361 627,90 €	-50,87 %
Utilisations des fonds dédiés	146 322,00 €	262 000,09 €	-115 678,09 €	-44,15 %
Autres produits	35 321,52 €	3 046,49 €	32 275,03 €	1 059,42 %
<b>Total des produits d'exploitations (I)</b>	<b>188 185 10,14 €</b>	<b>18 395 790,61 €</b>	<b>422 719,53 €</b>	<b>2,30 %</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Varation de stock (marchandises)				
Autres achats et charges externes (3)	5 551 630,48 €	5 530 444,47 €	21 186,01 €	0,38 %
Aides financières	114 683,00 €	114 863,00 €	-180,00 €	-0,16 %
Impôts, taxes et versements assimilés	963 819,54 €	924 724,38 €	39 095,16 €	4,23 %
Salaires et traitements	7 916 432,83 €	7 713 741,09 €	202 691,74 €	2,63 %
Charges sociales	3 351 717,93 €	3 204 248,34 €	147 469,59 €	4,60 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	107 231,70 €	102 181,44 €	5 050,26 €	4,94 %
Dotations aux provisions	295 410,55 €	237 726,47 €	57 684,08 €	24,26 %
Reports des fonds dédiés	165 900,00 €	146 322,00 €	19 578,00 €	13,38 %
Autres charges	565 157,34 €	395 983,85 €	169 173,49 €	42,72 %
<b>Total des produits d'exploitations (II)</b>	<b>19 031 983,37 €</b>	<b>18 370 235,04 €</b>	<b>661 748,33 €</b>	<b>3,60 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-213 473,23 €</b>	<b>25 555,57 €</b>	<b>-239 028,80 €</b>	<b>-935,33 €</b>
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)	300 392,95 €	44 634,92 €	255 758,03 €	573 %
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>300 392,95 €</b>	<b>44 634,92 €</b>	<b>255 758,03 €</b>	<b>573 %</b>

Intitulé	2024	2023	Variations en montant	Variations %
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions	119,90 €		119,90 €	NS
Intérêts et charges assimilées (6)	18 698,52 €	24 449,97 €	-5 751,45 €	-23,52 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>18818,42 €</b>	<b>24 449,97 €</b>	<b>-5 631,55 €</b>	<b>-23,03 %</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (IV - III)</b>	<b>281 574,53 €</b>	<b>20 184,95 €</b>	<b>261 389,58 €</b>	<b>1294,97 %</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>68 101,30 €</b>	<b>45 740,52 €</b>	<b>22 360,78 €</b>	<b>48,89 %</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	96 770,11 €	47 341,92 €	49 428,19 €	104,41 %
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>96 770,11 €</b>	<b>47 341,92 €</b>	<b>49 428,19 €</b>	<b>104,41 %</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 623,26 €	49 903,65 €	28 719,61 €	57,55 %
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 000,00 €	0,00 €	14 000,00 €	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>92 623,26 €</b>	<b>49 903,65 €</b>	<b>42 719,61 €</b>	<b>85,60 %</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>4 146,85 €</b>	<b>-2 561,73 €</b>	<b>6 708,58 €</b>	<b>261,88 %</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33 104,83 €	10 086,75 €	23 018,08 €	228,20 %
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>19 215 673,20 €</b>	<b>18 487 767,45 €</b>	<b>727 905,75 €</b>	<b>3,94 %</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>19 176 529,88 €</b>	<b>18 454 675,41 €</b>	<b>721 854,47 €</b>	<b>3,91 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>39 143,32 €</b>	<b>33 092,04 €</b>	<b>6 051,28 €</b>	<b>18,29 %</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>				
Dons en nature	370 967,00 €	289 171,00 €	81 796,00 €	28,29 %
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>Total</b>	<b>370 967,00 €</b>	<b>289 171,00 €</b>	<b>81 796,00 €</b>	<b>28,29 %</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	370 967,00 €	289 171,00 €	81 796,00 €	28,29 %
<b>Total</b>	<b>370 967,00 €</b>	<b>289 171,00 €</b>	<b>81 796,00 €</b>	<b>28,29 %</b>



**FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**  
167, boulevard de la Villette - 75010 Paris  
01 53 38 85 00 - [ligueparis.org](http://ligueparis.org)

[www.ligueparis.org](http://www.ligueparis.org)  
**la ligue de  
l'enseignement**  
fédération de Paris

